

La Locomotive est une association composée d'une vingtaine de membres, qui occupent le premier, le second étage d'un immeuble ainsi que ses caves. On y trouve des espaces de travail appartenant aux différents membres. La plupart des occupants ont pour but la production, la création d'activités et d'œuvres artistiques. Pour donner quelques exemples, le collectif regroupe des photographes, des bijoutier.eres, des graphistes, des sérigraphes, des vidéastes, des peintres, des scénographes, des menuisiers, essentiellement actifs dans les montagnes Neuchâteloises.

Espace à disposition

Dans ce grand complexe, nous disposons d'un espace polyvalent d'environ 90m2.

Nous avons envie de le mettre à disposition afin de favoriser l'échange artistique au-delà de l'activité des membres du collectif. Le prix de la location ainsi que la durée sont à discuter avec les membres du comité en charge de l'espace en question.

Tu as un projet artistique à expérimenter, tu cherches un espace d'exposition ou tu aimerais proposer quelque chose d'unique qui fait sens avec notre projet ou avec la ville ? Écris-nous ! Nous sommes bien évidemment sensibles à toute démarche artistique et culturelle mais sommes également ouverts et prêts à discuter d'autres propositions qui répondent à tes besoins.

Prénom et Nom :**Adresse et code postal :****Numéro de téléphone :****Adresse e-mail :****Descriptif de votre projet :**

Assurance : Le·la preneur·euse·s de location certifie par sa signature qu'il·elle dispose d'une assurance RC qui couvre les éventuelles dommages causés dans les locaux mis à disposition et sur le matériel utilisés. Il·elle s'engage le cas échéant à assumer la prise en charge du montant nécessaire à la réparation ou au remplacement du matériel endommagé ou des travaux nécessités.

Je certifie être couvert.e par une assurance RC : oui (obligatoire)

Durée de résidence souhaitée :

PHILOSOPHIE DE LA SERRE

La Serre est un espace de travail regroupant des ateliers, des bureaux et des espaces communs. Un lieu de travail, collectif, créatif, inclusif, collaboratif, qui promeut le partage de savoirs et de connaissances.

Un lieu qui participe à la promotion du travail des personnes qui créent ou se développent dans cet environnement en offrant aux artistes la possibilité d'exposer, se produire, se réunir ou de présenter/valoriser leur activité.

Faire rayonner la créativité de ses occupant-e-s, à La Chaux-de-Fonds et ailleurs.

Développer un réseau d'échanges entre les artistes et d'autres structures de même type (en Suisse ou ailleurs).

Un pôle créatif : Participer aux émulations de la culture, être un terrain où naissent des projets et être un interlocuteur dans le paysage culturel (collaborations ou participation).

VIVRE ENSEMBLE

- Contribuer à un environnement serein et sécurisant en respectant toutes les personnes et leurs individualités sans discrimination d'aucune sorte en "bien-veillant" sur les autres.
- Privilégier une posture de respect, de curiosité et d'écoute des besoins de chacun.e.s.
- Tendre à faire évoluer les codes, questionner les fonctionnements et injonctions délétères.
- Contribuer par les versements des loyers privés à la couverture des frais des espaces communs ainsi qu'au développement de l'exploitation des espaces (lieu d'exposition).
- Être conscient-e des rythmes différents des occupant-e-s des lieux. (travail du matin, soir, etc.)
- Contribuer au bon fonctionnement des lieux de manière engagée, en partageant les responsabilités, les tâches et la vision commune du lieu.

RÈGLES GÉNÉRALES

- Nettoyer au plus vite les salissures dans les lieux communs.
- Respecter l'interdiction de fumer dans les parties communes (sauf la fenêtre prévue à cet effet. Les fumeur·euse·s s'engagent aussi à vider régulièrement le cendrier commun et à le nettoyer.
- Être responsable de son animal de compagnie en s'assurant qu'il n'effraie ou n'embête personne.
- Prévenir en se servant de l'agenda en ligne et en envoyant un mail lorsqu'un événement privé est organisé dans les espaces communs.
- Dans les espaces de travail, limiter le volume de la musique afin de ne pas déranger les autre exploitant·e·s de La Serre.
- Après avoir terminé de manger, nettoyer derrière soi. Si la vaisselle est lavée à la main, l'essuyer et la ranger à sa place.
- Lancer le lave-vaisselle, vérifier que les plaques de cuisson, la machine à café et toutes les lumières soient éteintes si vous êtes la dernière personne à quitter les lieux.
- Ne pas laisser pourrir sa nourriture dans le frigidaire.
- Respecter les tâches confiées sur le tableau des nettoyages.
- Quand cela est possible, prendre part à la cagnotte pour acheter le café et entretenir les lieux communs.
- Rendre accessible un double des clefs de son atelier en cas d'urgence.
- Toute personne externe (non accompagnée) ayant accès au lieu commun doit être annoncée.
- L'ensemble des locaux communs et du matériel à disposition ne peuvent en aucun cas être utilisés par des tiers extérieurs à la structure sans une demande spécifique, un accord préalable et/ou la présence de la personne ayant initié cette mise à disposition.
- Du matériel technique peut être utilisé à condition de solliciter l'accord préalable de ses propriétaires (studio photo, etc.).
- Le matériel, le mobilier et les infrastructures installés dans les espaces communs sont à disposition des usager·ère·s et ne doivent pas être conservés dans les locaux privés.
- Être respectueux·se (spécifiquement dans les espaces ouverts) des personnes qui travaillent. Privilégier l'utilisation la salle du rez ou les locaux privés pour les rencontres de divertissement, les discussions informelles ou les réunions nombreuses.

(à remplir par la personne de référence de la Serre)

La manifestation nécessite un prêt de clé: oui / non

Si oui, retrait des clés le : ____ / ____ / ____ à ____ h ____

Coûts de la location

- Prix de location de la salle (fixe) :
- Nombre d'heures de coordination estimées (susceptible de varier) :
- Prix de coordination estimé (susceptible de varier) :

Paiement de la location de la salle réalisé le : ____ / ____ / ____ (En espèces uniquement)

Signature prise de location

le·la preneur·euse de location :

la personne référente de la Serre :

Restitution des locaux et état des lieux

État des lieux et retour des clés prévus le : ____ / ____ / ____ à ____ h ____

L'état de lieux se fait en présence des deux signataires (pas de restitution des clés dans la boîte aux lettres).

État : en ordre nécessite un nettoyage supplémentaire

(nouvelle date d'état des lieux ____ / ____ / ____ à ____ h ____)

Coordination

- Nombre d'heures de coordination :
- Prix total :

Paiement des heures de coordination : réalisé le ____ / ____ / ____ (En espèce uniquement)

Signature restitution des locaux et des clés

le·la preneur·euse de location :

la personne référente de la Serre :